



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cuba

Question écrite n° 2141

Texte de la question

M. Xavier Dugoin attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation économique et sanitaire dramatique que subit, quotidiennement, la population cubaine. Tout récemment, et malgré le maintien du blocus économique par les USA, des personnalités nord-américaines, le Japon, le Pérou, l'Espagne, l'UNICEF et d'autres agences de l'ONU, ont pris l'initiative d'envoyer des secours d'urgence (notamment des médicaments) à Cuba, pour montrer leur solidarité vis-à-vis de la population, mais également pour exprimer leur opposition à l'égard du gouvernement de Fidel Castro qui persiste « à penser et à agir » comme du temps de la guerre froide. À l'heure où des experts prévoient un effondrement total de l'économie cubaine et où la population aspire à un réel changement de régime, il souhaite connaître la position du Gouvernement dans le cas où ces deux derniers éléments devaient se précipiter.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu demander au ministre des affaires étrangères de préciser l'attitude de la France à l'égard de Cuba au moment où ce pays traverse une crise particulièrement aiguë. Présente dans cette région du monde par ses départements d'Amérique, la France suit avec attention l'évolution de Cuba dont elle souhaite favoriser une transition vers la démocratie dans la paix civile. Elle condamne les atteintes aux droits de l'homme à Cuba dont les autorités refusent toute évolution vers la démocratie et le pluralisme ; elle a coparrainé la résolution sur ce point lors de la 48e assemblée générale des Nations unies, en 1993. Par ailleurs, la France a voté lors de cette même assemblée générale en faveur de la résolution contre l'embargo américain vis-à-vis de Cuba. Ce vote a été motivé par la volonté de la France de voir respectés par tous les principes généraux du droit international, la liberté de commerce international et de la navigation et la souveraineté des États. La France ne saurait accepter que soit appliquées de façon extra-territoriale les sanctions d'une législation nationale aux pays qui entretiennent des relations commerciales avec Cuba. Rien ne saurait justifier que la communauté internationale en subisse les conséquences. Ce vote ne doit en aucune manière être considéré comme un soutien au régime politique en place à la Havane. Dès lors, la France livre à Cuba des produits agro-alimentaires dans le cadre d'accords de compensation et poursuit une coopération avec ce pays dans les domaines culturels, scientifiques et techniques. Son objectif est d'apporter son concours au développement de l'île, au bénéfice de sa population. Par ses choix économiques, le gouvernement cubain est très largement responsable de la dégradation de la situation du pays, dont souffre la population. Les timides mesures d'ouverture économiques récentes sont insuffisantes et ne sauraient se substituer à une véritable réforme, économique et politique à laquelle aspire le peuple cubain. La France s'attache à favoriser ce mouvement, en liaison avec ses partenaires de l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. Dugoin Xavier](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2141

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 1993, page 1589

Réponse publiée le : 27 décembre 1993, page 4715